

SOMMAIRE

- Edito
- Les 10 étapes de la réalisation d'un timbre
- Phil@poste, l'opérateur philatélique de La Poste
- Antoine Chereau croque aussi les timbres

SPECIAL
LE TIMBRE
EN 10 ÉTAPES

ILLUSTRÉ PAR

CHEREAU

« Artistiques, techniques, juridiques, logistiques... »

É
D
I
T
O

Un pli commercial, une missive sentimentale, une carte postale, un colis familial... Tous munis du sésame qui leur permet de voyager et d'arriver à bon port via les réseaux postaux de France ou d'ailleurs : le timbre. Beau ou, selon l'expression consacrée, d'usage courant, il accompagne l'envoi jusqu'à son destinataire, de la boîte aux lettres de départ jusqu'à celle d'arrivée.

Franchissant les distances en voiture, en camion, en avion, en vélo... Cheminant par les centres de traitement du courrier, les plates-formes de distribution, les sacoches de facteur...

Avant de servir de passeport à son passager, le timbre a lui-même effectué de nombreuses étapes. De l'idée de sa création à sa diffusion dans les bureaux de poste, se succèdent ainsi une série d'opérations : artistiques, techniques, juridiques, logistiques...

Ce nouveau numéro de *Culture Timbres* raconte - humour à l'appui - les différentes phases de la conception, de la réalisation, de la promotion et de la diffusion des timbres.

Bonne lecture.

Mauricette Feuillas, directrice du Musée de La Poste

• Comment naissent et vivent les timbres

Faire savoir, commémorer, instruire... Les moyens de communiquer - via notamment internet et les réseaux sociaux - ne manquent pas...

Mais il en est un, auquel on ne songe pas spontanément, qui demeure depuis plus d'un siècle et demi : original, accessible, traditionnel... , le timbre-poste.

La petite vignette dentelée est en effet susceptible de porter toutes les informations, tous les messages.

Un élu qui souhaite honorer la mémoire d'une personnalité originaire de sa ville, une association d'intérêt général qui voudrait marquer l'anniversaire de sa création, une autorité officielle dont l'intention est de redire l'importance historique d'une loi ou d'une décision politique, ses descendants qui proposent de redécouvrir l'œuvre d'un artiste, un citoyen passionné de botanique qui aimerait faire partager son goût pour la végétation singulière de sa région...

Les motivations pour solliciter l'émission d'un timbre sont infinies. Et les demandes chaque année nombreuses.

Mais ces propositions ne peuvent toutes être satisfaites. Seule une cinquantaine de



Timbre : Journée du timbre 1966 © Dessiné et gravé par Pierre Béquet

timbres en moyenne voit le jour chaque année. Après le choix officiel des émissions, viennent les étapes de réalisation - au nombre de dix - qui se succéderont jusqu'à ce que le timbre soit collé sur une enveloppe ou glissé dans un album... *Culture Timbres* en donne le détail, illustré sans retenue par Antoine Chereau.

L'Etat a confié à La Poste un droit exclusif d'émission des timbres-poste (ainsi que de toutes les valeurs fiduciaires postales) dans le cadre de l'article 16 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990. C'est le ministre de tutelle de La Poste qui fixe par arrêté la programmation philatélique.



ÉTAPE 1 LES DEMANDES

Les demandes d'émission de timbre sont chaque année nombreuses (près de 1 000 recensées en 2016). Elles émanent de sources très diverses : associations, élus, représentants officiels d'institutions, de syndicats d'initiative, artistes, familles d'artiste, particuliers...

Les thèmes proposés sont aussi variés : célébrer un personnage, commémorer un événement, marquer un anniversaire, valoriser un savoir-faire, une région, une culture...

Ces demandes sont par principe adressées au ministre de tutelle de La Poste (ministre de l'Économie et des Finances), elles sont ensuite transmises au PDG de La Poste.

C'est Phil@poste, direction à compétence nationale rattachée à la branche Services-Courrier-Colis de l'entreprise publique, qui a en charge l'organisation de la sélection des timbres ainsi que leur conception, fabrication et diffusion.

J'AVAIS PENSÉ
À UN TIMBRE SUR
LA CONNERIE...

C'EST NON.
C'EST UNIVERSEL!
BEAUCOUP DE
CÉLÉBRITÉS CERTES
MAIS ON N'EST PAS
LÀ POUR L'ENCOURAGER!



ÉTAPE 2 RECEVABLES OU NON ?

Toutes les demandes d'émission de timbre ne sont pas examinées par la commission des programmes philatéliques, dont la mission est de proposer deux fois par an la liste des timbres du

programme philatélique français. Pour être prises en compte, les propositions doivent respecter plusieurs critères : universalité du thème ou du personnage évoqué, lien avec la France, pas de personnalité vivante (il existe quelques exceptions liées à l'histoire - Napoléon III, Philippe Pétain - ou à

des choix du public - Jean-Claude Killy, Carl Lewis, Simone Signoret...), pas de dimension commerciale...

ÉTAPE 3 LE CHOIX OFFICIEL

C'est la commission des programmes philatéliques qui propose - deux ans à l'avance - les futures émissions parmi les demandes retenues. Elle est composée d'une vingtaine de membres : postiers, collectionneurs, négociants en timbres, responsables d'instances et d'associations philatéliques, personnalités du ministère de la Culture, de la société civile...

Chaque année à deux reprises, en juin et décembre, un arrêté ministériel de l'autorité de tutelle de La Poste (le ministère de l'Économie et des Finances) entérine les propositions de la commission.

En moyenne, une cinquantaine de timbres est émise tous les ans.

TU POURRAIS NOUS SORTIR
UN CARNET DE TIMBRES EN
DOS CARRÉ COUSU ?
HÉLIO SUR LA COUVE ET
OFFSET À L'INTÉRIEUR SUR
UN PAPIER 250G QUADRI
RECTO À 2 500 000
EXEMPLAIRES.

POUR
DEMAIN
14H,
ÇA TE VA ?



ÉTAPE 4 ILLUSTRATION, TECHNIQUE D'IMPRESSION...

Maquette du timbre : création originale, dessin, tableau, détail de tableau, mise en page... ? Technique d'impression : taille-douce, héliogravure, offset, numérique ou mixte... ?

En fonction du thème, les équipes de Phil@poste décident des types d'illustration et

d'impression. Pour reproduire un portrait ou un château « Renaissance », la finesse de la gravure en taille-douce sera souvent privilégiée. Et pour obtenir un rendu de couleurs plus vif, l'option de l'héliogravure sera retenue...

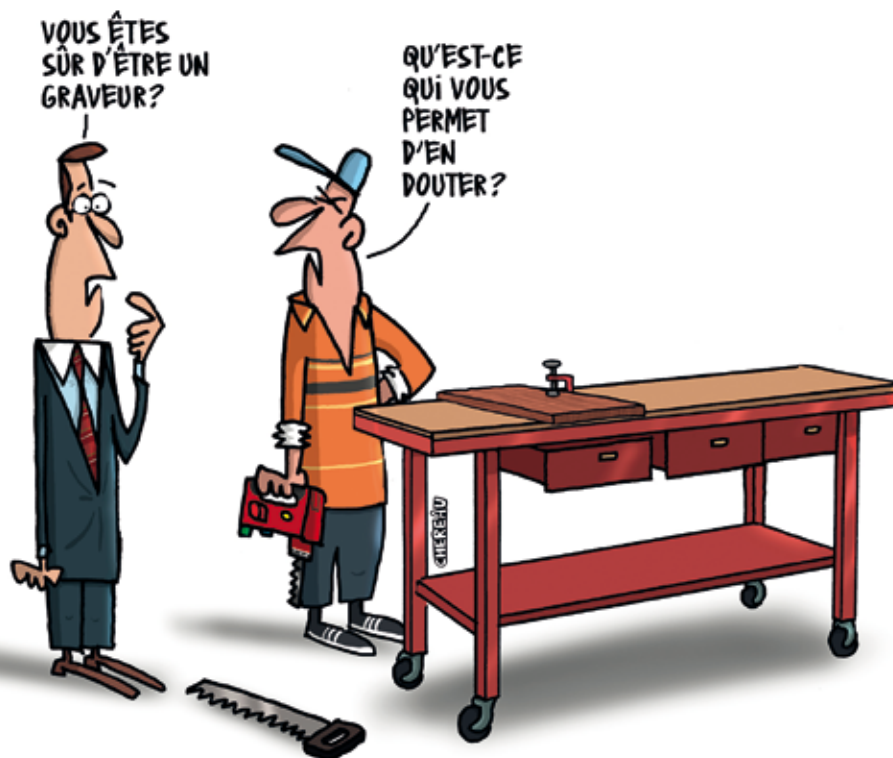
Via son service de veille technologique, Phil@poste peut aussi choisir l'innovation. Comme récemment avec les timbres lenticulaires, en « braille », avec hologramme, odeur de gazon, goût de chocolat...

ÉTAPE 5 QUEL ARTISTE ?

Pour les timbres en taille-douce, Phil@poste travaille avec une douzaine de graveurs (deux font partie des effectifs de l'imprimerie du groupe La Poste, les autres sont des artistes indépendants).

Le choix s'établit en fonction de l'expérience de chacun, des qualités qu'ils ont démontrées pour réaliser des portraits, des paysages, des bâtiments architecturaux... et des plannings de réalisation.

Lorsqu'un artiste est sollicité (parfois suite à un concours) pour concevoir un dessin ou une mise en page, il propose plusieurs épreuves. Le choix final revient à Phil@poste, qui peut occasionnellement demander des modifications (par exemple l'ajout d'un élément apportant une précision historique).



Autre cas de figure, les œuvres d'art existantes reproduites sur les timbres.

Les auteurs - en particulier ceux qui bénéficient de la plus grande notoriété - comme les ayants droit peuvent donner leur avis sur le traitement de l'œuvre retenue, et notamment son impression.

ÉTAPE 6 LES ASPECTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

Afin d'accompagner les artistes appelés à réaliser un timbre, les services de Phil@poste réunissent des documents qui leur permettent de s'imprégner du thème abordé (les créateurs ont aussi toute latitude pour s'informer du sujet auprès de bibliothèques, sur internet...).

Autre mission, menée par le service juridique de Phil@poste, établir les contrats avec les artistes, obtenir les accords des ayants droit...

ÉTAPE 7 L'IMPRESSION

L'ensemble des émissions philatéliques françaises est traitée à l'imprimerie du groupe La Poste, un site de Phil@poste située à Boulazac, près de Périgueux (Dordogne).

Une unité de production performante et très complète pouvant prendre en charge tous les types d'impression : taille-douce, offset, héliogravure, mixte et numérique.

L'imprimerie réalise également des documents officiels pour l'Etat français et diverses entreprises.

Elle conçoit aussi des timbres et des produits sécurisés pour plus d'une vingtaine de pays.

CE TIMBRE EN HOMMAGE AU ROQUEFORT NON SEULEMENT SENTIRA LE ROQUEFORT MAIS FERA "BÉÉÉ" QUAND ON LE SECQUERA.

FASCINANT.



**ÉTAPE 8 LES OPÉRATIONS
"PREMIER JOUR"**

Les manifestations "Premier jour" ou de vente anticipée marquent la date officielle de lancement d'un timbre. Elles sont organisées à Paris et dans des villes de province en lien avec son thème. Les associations philatéliques à l'origine de la demande d'une émission ou qui l'ont soutenue sont associées à ces opérations.

En ces occasions, les artistes qui ont gravé et/ou dessiné les timbres se prêtent régulièrement à des séances de dédicaces.



ÉTAPE 9 LA DIFFUSION

La diffusion générale de chaque timbre émis intervient au lendemain des opérations "Premier jour". Elle se déroule dans les bureaux de poste, à la boutique *Le Carré d'Encre*, à celle du Musée de La Poste, sur le www.laposte.fr/boutique.

Et également par correspondance, auprès du service client de Phil@poste.

ÉTAPE 10 LA CONSERVATION

Après l'émission d'un timbre, les pièces « artistiques » liées à sa réalisation (poinçons de gravure, dessins, essais de couleur, bons à tirer...) sont versées par Phil@poste au Musée de La Poste.

Classées, inventoriées et numérisées, elles sont conservées par le musée pour le compte de l'État et peuvent être présentées dans les collections lors d'expositions temporaires.



Chereau : jamais méchant, toujours sarcastique

Dessinateur de presse pour de nombreuses publications, Antoine Chereau a aussi mis son talent au service de La Poste. Il y a longtemps assuré des prestations en direct lors de très sérieuses réunions. Et également produit des dessins pour le site intranet de l'entreprise (dont une sélection a été exposée en 2013 au Musée de La Poste).

Quels que soient les thèmes abordés - les relations de travail, affectives, la santé, l'éthique, les nouvelles technologies... -, le dessinateur fait mouche à tous les coups. Jamais méchant, toujours sarcastique. Rien ne lui échappe, ni les travers, ni les dérives de l'air du temps.

La lecture des albums qu'il a publiés déclenche ainsi une hilarité quasi thérapeutique. Celui sur la santé était à mourir de rire. Celui sur le travail incite à remettre cent fois l'ouvrage sur le métier. Celui sur l'égalité ne manquait pas de liberté. Et le petit dernier, sur l'amour, est une partie de plaisir...

Les quelques dessins que Chereau a réalisés pour ce nouveau numéro de *Culture Timbres* forment peut-être les prémices d'un futur ouvrage consacré aux timbres et à ses serviteurs...

En savoir plus : <http://www.antoinechereau.fr/>



Phil@poste, en France et au-delà

Direction opérationnelle à compétence nationale du groupe La Poste rattachée à la branche Services-Courrier-Colis, Phil@poste est en charge de la mise en œuvre des programmes philatéliques et de la réalisation et la promotion des émissions de timbres français.

Phil@poste mène aussi une politique active de développement à l'international. En renforçant notamment son offre de création et de fabrication de timbres auprès des postes étrangers et de produits sécurisés pour diverses entreprises.

Et en développant la vente de timbres français hors des frontières, via un réseau d'agents et sur le site dédié aux philatélistes du monde entier, wopa-stamps.com.

